



## Suivi 2019 de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin



Photo : Juvénile de Guifette noire © RNR Vacherie

Steve MONEUSE & Victor TURPAUD-FIZZALA



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

NUMERO DE RAPPORT : LN 0919-19

## Introduction / Contexte

La Guifette noire est une petite sterne des marais doux, dont la population française est menacée (180 couples en moyenne depuis 10 ans).

La population nicheuse du Marais poitevin, 2<sup>ème</sup> zone humide de France, se trouve dans une situation de très grande précarité (30 couples en moyenne depuis 10 ans, soit environ 15% de la population nationale nicheuse). Dans cette région, elle niche au niveau du sol, en petites colonies sur la végétation amphibie des zones les plus basses et les plus longuement inondées des prairies, plus rarement sur des plans d'eau artificiels de chasse. Depuis quelques années, la population du Marais poitevin est de l'ordre d'une trentaine de couples répartis annuellement en 2 à 3 colonies.

Le travail de suivi comprend la recherche et la localisation de toutes les colonies sur l'ensemble du Marais poitevin, le suivi de la reproduction avec le dénombrement des couples reproducteurs ainsi que des jeunes menés à l'envol. Enfin, le cas échéant, la mise en œuvre de toutes les actions de protection nécessaires à la réussite de la nidification.

Ce travail a été réalisé grâce et dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, coordonné par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Observateurs du suivi : Victor TURPAUD-FIZZALA (LPO), Steve MONEUSE (LPO) et Alain KIM

## Arrivée des oiseaux

Cette année, la première guifette a été observée le 09 avril depuis l'observatoire de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, à Champagné-les-Marais. À partir du 15 avril, les observations se multiplient sur la Réserve et sur le Marais poitevin. Des oiseaux sont observés plus ou moins fréquemment sur : la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré, le communal des Magnils-Reigniers, le communal de Lairoux/Curzon, la Prée Mizottière à Sainte-Radégonde-des-Noyers et le marais de Triaize. En revanche, quelques secteurs traditionnels de stationnement et/ou de nidification (station de lagunage de Luçon, Communal de Saint-Benoist-sur Mer, marais d'Angles/Longeville-sur-Mer), malgré les recherches, ont été exempts de contact de l'espèce cette année.



*Figure 1 : Guifettes noires en prospection de site de nidification fin avril © RNR Vacherie*



À partir de début mai, les oiseaux sont observés, pour la quasi-totalité, sur la zone du marais de la Vacherie et sur le site de la Prée Mizottière qui est utilisé comme site de halte migratoire et comme zone d'alimentation pendant toute la période de reproduction.

## Nidification

Seules les baisses en eau des prairies de la Réserve ont accueilli des guifettes noires nicheuses cette année. L'espèce y est observée de façon quotidienne à partir du 15 avril. Fin avril/début mai, les premiers signes de cantonnement sont notés. Les couples se sont installés de manière échelonnée sur le lieu-dit du « Grand Mothais Ouest » (GMO). Au final, ce sont 34 à 37 couples qui se sont installés en une seule colonie. Avec les pontes de remplacement c'est au minimum 46 nids certains différents qui ont été occupés (sont considérés comme certains les nids occupés plus de 9 jours consécutifs).



*Figure 2 : Zone de nidification 2019 de la Guifette noire sur la RNR du marais de la Vacherie © Louis-Marie PRÉAU*

Au regard des premières dates d'envol, les premières pontes ont été déposées aux alentours du 04 mai (+/- 2j). L'installation des couples s'est ensuite étalée jusqu'à atteindre 34 à 37 couples début juin avec 20 couples sur radeaux et 14 à 17 couples sur nids « naturels ».



*Figure 3 : exemples de nids « naturels » de guifettes noires*

Le 05 juin, suite à la tempête « Miguel » où le vent a été particulièrement violent et a provoqué un fort clapot, au moins 30% des nids sont en échec. Six poussins ont tout de même survécu à la tempête et se sont envolés, le premier individu le 18 juin et les derniers le 28 juin. Très rapidement, des copulations sont notées les jours suivant la tempête, de nombreux couples ont effectué une ponte de remplacement post-tempête, la canicule importante et brutale de fin juin et début juillet a entraîné l'assèchement des baisses, ainsi seulement un poussin a réussi à prendre son envol le 17 juillet.

C'est au final, 3 couples, nichant sur radeaux (les nids « naturels » étant tous en échec car sur des zones moins profondes), qui ont mené 7 jeunes à l'envol (3, 3 et 1) sur la colonie du GMO. La production moyenne de jeunes à l'envol est de 0,20 jeune par couple. La tempête de début juin cumulée à l'assèchement précoce du site en raison du déficit hydrique important et aux fortes chaleurs en juin et juillet, sont les principales causes d'échec du reste de la colonie. A noter que de nombreux cadavres de jeunes quasi-volants et d'adultes ont été trouvés sur le site de la colonie fin juillet, la cause de mortalité restant inconnue.



*Figure 4 : exemples de cadavres retrouvés après la saison de reproduction*

Le dernier individu a été observé sur le site de nidification le 19 juillet.

### **Actions de protection**

Comme chaque printemps sur la Réserve, 40 radeaux artificiels ont été installés le 16 avril 2019 sur les deux secteurs favorables à la reproduction de la Guifette noire (20 sur le GMO et 20 sur le GME). Vingt piquets numérotés, servant à la fois de perchoir pour les oiseaux et de repères visuels pour réaliser le suivi, ont également été installés (10 sur chaque site). Une clôture électrique de protection est installée sur chacun des sites afin d'éviter la pénétration du bétail. La gestion hydraulique différenciée de la réserve permet de conserver l'eau hivernale et printanière, néanmoins elle n'a pas permis de maintenir les niveaux suffisamment longtemps cette année.



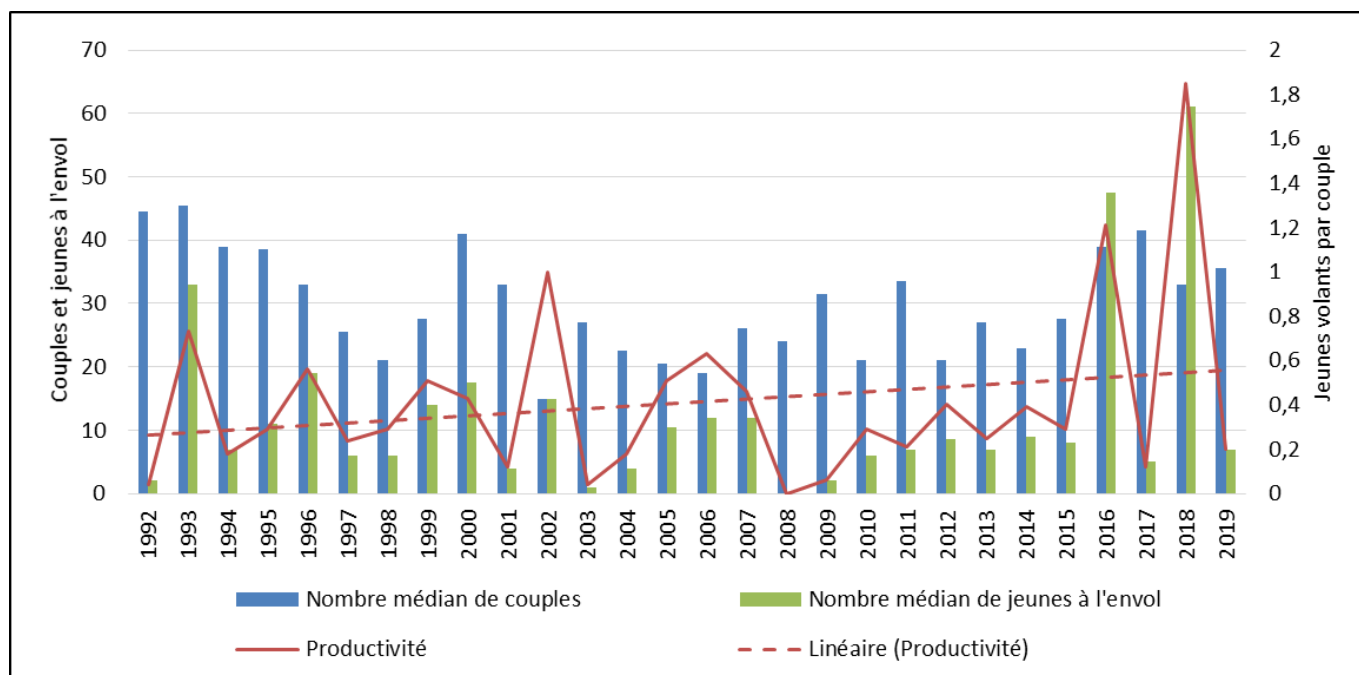
*Figure 5 : Pose des radeaux et des piquets numérotés*

## Bilan et évolution

Avec 34 à 37 couples, l'effectif nicheur de ce printemps 2019 est au-dessus du nombre moyen de couples depuis 1992, à savoir 30 couples. La barre des trente couples a été dépassée treize fois depuis 1992 (de 1992 à 1996, 2000, 2001, 2009, 2011 et 2016 à 2019). En matière de productivité, 2019 est une année faible, avec 0,20 jeune par couple contre 0,41 jeune par couple en moyenne depuis 1992 et 0,52 jeune par couple en moyenne lors des 10 dernières années (Figure 4 & Tableau 1).

**Tableau 1 :** Bilan de la nidification de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin en 2019

	Champagné-les-Marais	Total Marais poitevin
Couples nicheurs	34-37	34-37
Jeunes à l'envol	7	7
Production de jeunes à l'envol par couple	0,20	0,20



**Figure 4 :** Nombre de couples, nombre de jeunes à l'envol et productivité de la reproduction de la Guifette noire (*Chlidonias niger*) en Marais poitevin depuis 1992

## Conclusion

La Guifette noire est, sans conteste, du fait de sa biologie et de son statut, l'une des espèces phares de l'avifaune nicheuse du Marais poitevin. Cette année, malgré un début de saison prometteur et une fois de plus un nombre de couples nicheurs assez élevé, les nombreux aléas météorologiques ont fortement perturbé l'espèce dans le déroulement de sa nidification, cela engendre ce bilan mitigé. Le faible nombre de jeunes menés à l'envol (7) est décevant en comparaison de l'année passée (51 à 71 jeunes à l'envol) et à 2016 (41 à 54 jeunes à l'envol).

Au-delà de la tempête exceptionnelle subie en plein mois de juin, notons que nous subissons une nouvelle forte année de sécheresse, un phénomène qui s'installe et s'empire d'année en année. Face au changement climatique, et malgré les mesures de gestion (Contrat de marais, Règlement d'eau) mises en place à l'échelle des casiers hydrauliques et de la zone humide du Marais poitevin pour améliorer les niveaux d'eau en période printanière et estivale, pour favoriser la biodiversité, il semble important de se préparer à de nouvelles périodes critiques pour le maintien des baisses et des prairies en eau nécessaires notamment à la reproduction de l'avifaune patrimoniale.

La population nicheuse s'isole davantage en n'utilisant qu'une seule zone de nidification en 2019. Il reste donc à espérer que la réussite soit au rendez-vous l'année prochaine sur la RNR du Marais de la Vacherie et que les autres sites historiques de nidification de l'espèce comme la RNN de Saint-Denis-du-Payré et les marais communaux soient reconquis, ce qui permettrait de renforcer la petite et fragile population locale du Marais poitevin. La poursuite de l'action de suivi et protection semble primordiale pour espérer conserver l'espèce à long terme sur la deuxième zone humide de France.

Le rôle des Réserves Naturelles et des Communaux, reste primordial pour la conservation de l'espèce en Marais poitevin, en attendant la reconquête plus large de la zone humide, ces espaces jouent le rôle de réservoir de biodiversité.

## Ressources

**THOMAS A. (2002).** *La Guifette noire Chlidonias niger dans le Marais poitevin – Historique, suivi d'une population et plan de sauvegarde.* Association de Défense de l'Environnement en Vendée/Parc Interrégional du Marais poitevin – 86 p. + annexes.

**THOMAS A. & GODET L. (2010).** *La conservation d'une espèce patrimoniale en déclin au sein d'un agrosystème. Le cas de la Guifette noire Chlidonias niger (Linnaeus, 1758) dans le Marais poitevin, Norois, 216 | 2010, 7-23.*

**THOMAS A. (2011).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire Chlidonias niger en Marais poitevin année 2011.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**TROTIGNON P. (2012 à 2016).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.

**MONEUSE S. & GUÉRET J.P. (2017 & 2018).** *Suivi de la reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) en Marais poitevin.* Parc Interrégional du Marais poitevin.